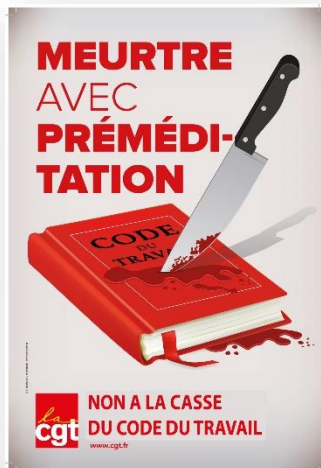


PUBLIC/PRIVE

LUTTONS ENSEMBLE JUSQU'AU RETRAIT TOTAL DE LA LOI TRAVAIL !



La grève et la grande manifestation parisienne du 14 juin prouvent que la mobilisation s'enracine durablement pour le retrait total du projet de loi. Le passage en force du gouvernement avec le recours au 49.3, la violence des propos tenus par le gouvernement, le mépris à l'égard du mouvement social, notamment à l'égard de la CGT et son entêtement à ne pas retirer ce projet renforcent d'autant plus cette détermination.

Certains secteurs sont partis en grève parfois reconductible comme les cheminots. **Dans l'Éducation, nous avons du mal à mobiliser les collègues. Sans doute, pour bon nombre d'entre eux/elles, ce projet de texte ne concerne-t-il que les salarié-e-s du privé ?**

Erreur dangereuse : il concerne aussi les salarié-e-s du public.

POLITIQUES ÉDUCATIVES ET GÉNÉRALES LIÉES

- Inversion de la hiérarchie des normes, l'accord d'entreprise l'emportera sur l'accord de branche et sur la loi générale.
- Négation de la représentativité syndicale : avec seulement 30% des voix, un syndicat pourra demander l'organisation d'un referendum d'entreprise pour contrecarrer la position d'un syndicat majoritaire.
- Finies les conventions collectives, les accords de branches, les repères collectifs.

Ce sont les mêmes logiques qui guident la réforme du collège : individualisation des parcours, casse des conventions collectives, mise en concurrence systématique des individus, valorisation de l'entrepreneuriat et de ses principes au sein du système scolaire.

Oui, politiques éducatives et politiques générales sont liées !

LA JEUNESSE SACRIFIÉE

- Affaiblissement des garanties collectives pour les jeunes et les femmes.
- Généralisation des contrats de travail flexibles
- Renoncement à l'élévation des qualifications
- Délivrance de blocs de compétences au lieu de diplômes reconnus.

**LA CGT NE DOIT RIEN LÂCHER
NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE
RETRAIT TOTAL DE LA LOI TRAVAIL !**

RENFORCEMENT DE LA PRÉCARITÉ

- Recours massif aux contrats précaires pour combler le manque de personnel-le-s, conséquence de la politique d'austérité salariale et budgétaire du gouvernement.
- Flexibilité renforcée par l'inversion de la hiérarchie des normes qui fera primer les accords locaux sur la loi générale ouvrant la possibilité d'une remise en cause importante des statuts de la Fonction publique et des statuts dérogatoires des personnel-le-s.
- Augmentation du temps de travail dans la Fonction publique et retour aux 39h d'après le rapport Lambert

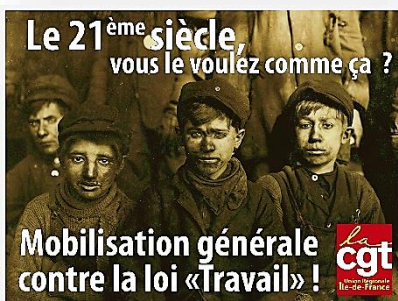
VIOLENCES POLICIÈRES

Si la CGT ne dément pas la présence de groupes dégradant du mobilier urbain, elle continuera à témoigner des dérives de violences policières qui s'exercent.

Nous refusons l'antagonisme : jeunes irresponsables contre syndicats dépassés !

Les régressions qui nuisent aux salarié-e-s du privé finissent toujours par nuire à ceux/celles du public comme nous l'avons déjà connu pour les retraites.

Les jeunes, les salarié-e-s des petites comme des grandes entreprises, du public comme du privé ne veulent pas de cette démolition du code du travail.



La CGT Éduc'Action Nantes appelle les personnels à poursuivre la lutte, en juin, juillet et dès la rentrée en poursuivant l'organisation d'heures mensuelles d'informations syndicales, d'assemblées générales afin de discuter des moyens pour aboutir à la grève interprofessionnelle jusqu'au retrait total du projet de loi.

**LA CGT NE DOIT RIEN LÂCHER
NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE
RETRAIT TOTAL DE LA LOI TRAVAIL !**

